

FICHE DE POSTE

INTITULÉ DU POSTE :

EQUIPE : ENVIRONNEMENT
Agent d'entretien du domaine public polyvalent

Propreté urbaine - Espaces verts / espaces naturels

MISSIONS GÉNÉRALES DU POSTE

Effectuer les opérations de nettoyage des voiries et des espaces publics
Effectuer l'entretien des espaces verts dans le respect de la qualité écologique et paysagère.
Maintenir les espaces publics, propres accueillant.
Conduite des véhicules utilitaire légers
Maintenir son matériel fonctionnel
Participé à la viabilité hivernale
Participé à toutes autres actions suivant les besoins de la collectivité

1 – Activités et tâches relatives au poste

Propreté urbain

Nettoyage par balayage manuel, soufflage, aspiration des espaces publics
Nettoyer les sanitaires publics
Vider et nettoyer les poubelles et corbeille de rue
Nettoyer les bacs poubelles des bâtiments publics
Nettoyer les parcs à chiens
Enlever et trier les déchets (dépôts sauvages, encombrants, sacs,..)
Participer activement au désherbage alternatif des espaces publics

Espaces verts – espaces naturels

Entretien des végétaux : taille, arrosage
Tonte, passage débroussailleuse.
Nettoyage des espaces verts : ramassage des déchets, passage souffleur.
Assure en collaboration avec l'équipe service généraux et espace verts l'évacuation des déchets (déchets verts, encombrants, cimetièrè,.....)
Préparation des terrains pour semis et plantation
Semis ou plantation des végétaux

2 – Conditions de travail

Travail en extérieur par tous temps
Travail seul ou en équipe
35h /heβδο, aménagé suivant la période, et les obligations de service
Les horaires peuvent être modifiés suivant les impératifs de service

- *Déplacements :*
 - *Sur site*
- *Astreintes :*
 - *Suivant impératif de services (intempérie)*
Autres astreinte :
- *Permanences : Aucune*
- *Moyens nécessaires :*
 - *Vêtement de travail et EPI – fourni par la collectivité*
Formation technique (, utilisation machine, ...)

- *Petits matériels d'entretien (débroussailleuse, souffleur, outil à mains,.....)*
- *Véhicules PL , VL*
-

3 – Positionnement du poste N3

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

	Responsable d'équipe	Responsable Service	Responsable du pôle
Agent :	Chef d'équipe ENVIRONNEMENT	Chef de service PATRIMOINE ESPACE COMMUN	DST

RÉSEAU RELATIONNEL :

- *1 chef d'équipe*
- *8 agents titulaires*
- *Suivant la saison : agents saisonniers*
- *Correspondants : interne : régulier journalier : collègues, chef d'équipe,*

4 – Compétences requises

SAVOIR :

Connaitre les techniques de nettoyage des espaces public
Connaitre les techniques d'entretien des espaces verts
Connaitre les techniques de désherbage alternatif
Procédure courante des travaux sur voie public (balisage sécurité)
Connaitre les réseaux de tri et de retraitement des déchets

SAVOIR-FAIRE :

Polyvalent
S'organiser suivant les circonstances climatiques, technique, matérielles.
Exécuter des chantiers à partir d'un plan et d'un programme de travail.
Utiliser les techniques et outils nécessaire pour le nettoyage des espaces publics.
Utiliser les techniques et outils nécessaire pour l'entretiens des Espaces verts
Réaliser le tri des déchets
Relever les incidents et les dysfonctionnements et en alerter les responsables.

SAVOIR-ÊTRE :

Entretenir des relations cordiales avec l'ensemble de ses collègues et les usagés.
Avoir le sens du service public
Respecter l'ensemble des relations
Respecter le matériel mis à sa disposition
Garder un devoir de réserve sur les actions de la collectivité

FORMATIONS ET DIPLÔMES REQUIS :

AUTRES : *Permis B, C souhaité*

Formation en signalisation de chantier

5 – Contraintes et risques particuliers associés au poste

- *Travail à l'extérieur*
- *Utilisation de matériel bruyant et coupant*
- *Intervention en bordure de voie publique*
- *Port d'EPI*
- *Port de charges lourdes et répétées*
- *Travail à des horaires variés*

6 – Évolution prévisionnelle du poste

Renforcement des exigences de la population

Développement des démarches éco responsable

Possibilité de plus d'autonomie

Extension des champs d'activité :

Extension des zones d'intervention, coopération inter collectivité